

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS86

présenté par

M. Vercamer, M. Morin, M. Richard et M. Tahuaïtu

ARTICLE 24

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit une nouvelle fois d'une mesure de gestion, qui ne permet pas d'apporter une réponse durable à un problème de financement structurel.

Le présent amendement vise donc à supprimer cette disposition.